



Saison 2021 – 2022 - BO n°9 du 09.09.2021





SOMMAIRE



SOMMAIRE

POINT SUR LA SITUATION SANITAIRE	4 à 7
APPEL A CANDIDATURE	8 à 10
AGENDA	12
INFORMATIONS SPORTIVES	
• Règlements	14 à 16
• Compétitions	17
• Compétitions Seniors	18
• Compétitions Jeunes	19
• Matchs Amicaux.....	20
• Rugby Loisir.....	21
• Rugby à 5.....	22 à 25
• Formation	26 et 27
• Officiels de match.....	28 et 29
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	
• Obligations des Clubs	31
• Affiliations & Mutations	32 et 33
• Rassemblements	34
• Trésorerie	35
• Communication.....	36 et 37
INFORMATIONS FEDERALES	
• Compétition.....	39
• Prévention et Protection des Populations Rugby.....	40
INFORMATIONS DIVERSES ET VIE DES CLUBS	
• Communication	42 et 43
LES 26 CHANTIERS DE LA LIGUE.....	45
PARTENAIRES & MECENES	47
CONTACTS.....	49





Mise en application du Pass Sanitaire

1. Pass Sanitaire : mode d'emploi

La FFR a réalisé une présentation du Pass Sanitaire évoquant :

- Pass Sanitaire, pourquoi ?
- Responsabilité, mobilisation et contrôle
- Où s'applique le Pass Sanitaire pour la pratique du rugby et l'organisation des manifestations
 - Qui doit présenter un Pass Sanitaire ?
 - Le contrôle du Pass Sanitaire
 - Le port du masque
 - Les spectateurs et l'accueil du public
 - Buvettes et restauration – vente à emporter
- Preuves sanitaires valides
- Conseils pour présenter son Pass Sanitaire
- Question souvent posée par les clubs
- Liens utiles

[Télécharger le document](#)

2. Avis hebdomadaire n°1116 sur l'application du protocole sanitaire (RAPPEL)

Lors de sa réunion du 1er septembre 2021, le Bureau Fédéral, compte tenu de la proximité de la reprise des compétitions dans le cadre de la saison sportive 2021/2022, a adopté deux ensembles de mesures en lien avec la gestion des conséquences découlant de la pandémie de la COVID-19.

Ces décisions concernent :

- D'une part, le « **pass sanitaire** », sa vérification à l'occasion des rencontres de rugby et les incidences sur la qualification des licenciés au moment du déroulement de la rencontre ;
- D'autre part, des mesures particulières applicables la gestion de l'organisation des rencontres dans les compétitions **Nationale, Reichel-Espoirs et Elite 1 Féminine**.

Toutes les mesures susvisées figurent dans le document joint et entrent en vigueur immédiatement.

[Télécharger l'Avis hebdomadaire n°1116](#)

3. Foire aux Questions et Affiche à la disposition des clubs (RAPPEL)

Des questions sur l'application du PASS SANITAIRE dans le cadre de votre club de rugby ?

Les équipes de la FFR ont préparé une « Foire Aux Questions » disponible [en cliquant ici](#).

Si vous avez des questions supplémentaires, n'hésitez pas à leur les adresser, via le formulaire de contact [ici](#), afin qu'elles puissent y répondre et mettre à jour la FAQ en ce sens.

[Télécharger l'affiche Pass Sanitaire](#)

Protocole d'organisation des entraînements et compétitions dans les ERP de type PA

Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES) et l'Association Nationale des Directeurs et Intervenants d'Installations et des Services des Sports (ANDIISS) ont publié un résumé sur les protocoles d'organisation des entraînements et compétitions dans les ERP de type PA et X.

Vous trouverez, ci-dessous, **la fiche synthétique relative aux ERP (établissements recevant du public) de type PA** (Plein air / terrains de sports et stades) par laquelle le rugby est concerné et la proposition de **modèle d'avenant à la convention de mise à disposition des équipements sportifs aux associations**, relatif aux mesures nécessaires à la gestion de crise sanitaire.

[Télécharger la fiche synthétique](#)

[Télécharger le modèle d'avenant](#)



Dispositions particulières liées à la mise en place des obligations vaccinales « Covid 19 »

Bonjour à toutes et tous,

En raison des obligations sanitaires en matière d'Etablissement Recevant du Public auxquelles notre établissement est soumis, nous vous informons qu'à compter du lundi 6 septembre 2021, l'accès libre au siège de la LIFR, 9, Rue Omer Talon sera autorisé aux seuls salariés ainsi qu'aux bénévoles et élus dûment autorisés et ceci de 9 h 00 à 18 h 00, du lundi au vendredi.

Les clubs sont toujours bienvenus à la LIFR dans les heures de bureau, mais :

- Ils seront reçus non pas au 9 mais au 7 rue Omer Talon,
- Ils devront préalablement avoir pris rendez-vous,
- Ils devront présenter leur pass sanitaire à la personne qui les recevra.

En dehors des horaires de bureau, l'ensemble des bénévoles et des représentants de clubs pourront se rendre librement dans les locaux du 7 ou du 9, Rue Omer Talon, participer ou organiser des réunions de travail sous réserve toutefois, de pouvoir présenter un pass sanitaire.

Ces dispositions entrent donc en vigueur à compter du 6 septembre à 9 h 00 et le resteront jusqu'au 15 novembre 2021 à 18 h 00.

Nous vous remercions toutes et tous pour votre compréhension.

Sportivement !

Thierry ALLIESSE
Président Délégué



Appel à Candidature pour 2 postes de Conseiller(e) Technique de Clubs (F/H) : Bassin Seine et Marne Sud et Bassin Seine Saint Denis Sud

Pour favoriser le développement de la pratique du rugby en renforçant l'accompagnement des clubs et pratiquants dans le cadre de la réforme de la formation conduite par la Fédération Française de rugby, la Ligue Régionale Ile de France de Rugby (LIFR) recrute deux Conseiller(e) Technique de Clubs (F/H) pour les bassins Seine et Marne Sud et Seine Saint Denis Sud.

Missions :

Directement rattaché au Président de la LIFR et sous l'autorité fonctionnelle et opérationnelle du Directeur Technique de Ligue et du Conseiller Technique de Ligue (chargés de décliner localement la mise en œuvre du projet sportif de la Fédération, dans le cadre des orientations de la Direction technique nationale), la fonction de Conseiller(ère) Technique de Clubs (CTC) consiste à mettre en œuvre la politique sportive fédérale directement dans les clubs dépendant de la circonscription territoriale d'intervention de chaque CTC (dite « bassin de clubs »).

Le CTC a notamment pour missions de :

Accompagner les Clubs du Bassin :

- Accompagner la structuration des projets de club et la création d'une coordination technique et/ou direction sportive, ainsi que la création d'emplois sportifs ;
- Accompagner la conception de projets pédagogiques en milieu scolaire/universitaire et la création de sections sportives de collège ou lycée ;
- Mettre en œuvre les actions avec le milieu scolaire/universitaire et dans la mise en place d'animation de rugby à 5 dans et hors club pour les publics non licenciés ;
- Mettre en œuvre, transmettre les contenus d'apprentissage et accompagner les éducateurs de clubs ;
- Accompagner la labellisation des EDR et évaluer le respect des critères de labellisation ;
- Diriger l'organisation technique des plateaux EDR, l'ORC et les ateliers EDR ;
- Conseiller sur les niveaux d'engagement des équipes de club ;
- Accompagner le processus de création d'un club et les premières actions d'accueil des pratiquants ;
- Accompagner les projets de développement de la pratique féminine.

Former et accompagner les éducateurs :

- Présenter aux acteurs du bassin l'offre de formation « rugby » ;

- Coordonner et animer les séquences de formation fédérale, participer à la certification, évaluer le respect des conventions et mise en œuvre des brevets fédéraux ;
- Assurer le suivi, la formation et l'accompagnement des éducateurs et entraîneurs, ...

Développer l'éducation à la citoyenneté et la cohésion sociale :

- Mettre en œuvre le plan fédéral « Rugby Social Club » ;
- Sensibiliser les acteurs du bassin et accompagner les clubs à la conception de nouvelles actions.

Contribuer à la protection des pratiquants :

- Mettre en œuvre les dispositifs nationaux et en sensibilisant les acteurs locaux aux mesures de prévention. Etablir des comptes rendus des actions.

Coordonner l'équipe technique du bassin :

- Animer le réseau des formateurs du bassin, le réseau des référents de club ;
- Présenter un bilan annuel des actions pour évaluation ;
- Elaborer la lettre de missions et soumettre à la Direction Technique Nationale ;
- Garantir la représentation de l'équipe technique du bassin dans l'ETR.

Profil recherché :

De préférence titulaire du DEJEPS Rugby, DESJEPS Rugby, ou BE 2ème degré Rugby, vous l'êtes a minima des ou du diplômes suivants :

- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « rugby à XV » (le « BPJEPS rugby ») et la licence de sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ;
- Ou le brevet d'Etat d'éducation sportif de premier degré option « rugby à XV » (le « BEES 1er degré rugby »)

Vous disposez quoi qu'il en soit d'une connaissance approfondie du fonctionnement des clubs amateurs de rugby à 7 et à XV.

Vous bénéficiez aussi et surtout d'une expérience significative (d'au moins cinq ans) dans le développement de la pratique sportive du rugby, en ayant exercé en tant qu'entraîneur ou de conseiller technique, ou une fonction similaire.

Vous maîtrisez les règlements sportifs émis par la FFR, les procédures techniques et les contenus pédagogiques du sport.

Vous êtes autonome, rigoureux (-se), organisé(e), et votre sens du relationnel vous permet de vous adapter à des interlocuteurs variés. Votre sens de la pédagogie vous permet également de rendre accessible à tous l'information. Vous maîtrisez les outils de bureautique et disposez des qualités d'expression écrite et orale nécessaires à l'exercice de vos futures responsabilités d'ambassadeur du rugby vis-à-vis de l'environnement scolaire et institutionnel local.

A l'écoute, vous appréciez le contact sur le terrain, vous souhaitez vous investir et être force de proposition.

Permis B obligatoire.

Lieu de travail

Le Conseiller(ère) Technique de Clubs sera amené à exercer ses fonctions non seulement au sein du périmètre couvert par son bassin et, plus globalement, sur la circonscription de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby, mais aussi en d'autres lieux potentiels, ainsi qu'à l'occasion de tout rassemblement professionnel, évènement ou manifestation en lien avec le contrat de travail.

Processus de recrutement

Votre dossier complet de candidature (lettre de motivation, CV, photocopie des diplômes exigés, disponibilités et prétentions salariales) est à adresser exclusivement par courriel à candidature@idfrugby.fr

Conditions d'emploi CTC

Contrat : contrat à durée indéterminée, à temps plein.

Période d'essai : si le salarié embauché en tant que CTC est déjà salarié de la Ligue, il n'est pas prévu de période d'essai. Dans le cas d'une embauche externe, une période d'essai s'applique pour une période de 3 mois renouvelable une fois, conformément aux dispositions prévues par la CCNS.

Statut/Groupe de classification : statut de Cadre au forfait du groupe 6 de la CCNS. Si le salarié a déjà au moins 2 ans d'ancienneté au sein de ligue en tant que groupe 6, le groupe 7 sera attribué.

Temps de travail : le temps de travail est évalué forfaitairement en jours. Le nombre de jours de travail applicables au contrat est de 214 jours auxquels s'ajoute la journée de solidarité.

Rémunération : à minima le salaire brut annuel de base garanti pour les emplois du groupe 6 de la CCNS, soit 30 732 € à temps plein (référence de janvier 2020).

Outils et matériels mis à disposition (pour un usage exclusivement professionnel) : ordinateur portable, téléphone, prise en charge des déplacements professionnels.

Conditions d'incompatibilités de cumul d'emploi : ce poste est déontologiquement incompatible avec l'exercice d'une activité d'entraîneur, de joueur ou d'arbitre de rugby.

Poste à pourvoir : dès que possible.

[Télécharger l'offre
pour le bassin Seine et Marne Sud](#)

[Télécharger l'offre
pour le bassin Seine Saint Denis](#)



AGENDA





Du 9 au 15 Septembre

- Réunions

09.09	Secrétaires Généraux des Comités Départementaux	G.Krotoff	17h00 – 20h00
13.09	24 Clubs, 24 QPV & ZRR	G.Krotoff	09h00 – 14h00
14.09	Conseil Régional de Discipline	G.Krotoff	17h00 – 19h00
15.09	Bureau Exécutif	En visio	08h00 – 10h00

- Matches des Clubs pros et de l'Elite féminine

11.09	Racing 92 - Stade Rochelais (Top 14)	Paris La Défense Arena	21h05
-------	--------------------------------------	------------------------	-------

Du 16 au 22 Septembre

- Réunions

16.09	Pôle Coupe du Monde 2023	Mairie du 17ème	18h00 – 22h00
16.09	Conseil Régional de Résolution des Litiges	G.Krotoff	19h00 – 21h00
20.09	Equipe Administrative de Ligue	G.Krotoff	10h00 – 12h30
20.09	Superviseurs et Coachs	G.Krotoff	19h00 – 21h00
20.09	Formation Feuille de Match Dématérialisée	En visio	19h00 – 21h00
22.09	Bureau Exécutif	En visio	08h00 – 10h00
22.09	Formation Feuille de Match Dématérialisée	En visio	16h00 – 18h00

- Matches des Clubs pros et de l'Elite féminine

19.09	RC Chilly Mazarin – Blagnac Sporting Club R. (Elite 1 Féminine)	Stade Henri Wallon	15h00
19.09	Stade Français Paris – FC Grenoble Amazones (Elite 1 Féminine)	Stade Jean Bouin	15h00
19.09	AC Bobigny 93 R. – ASM Romagnat R. Féminin (Elite 1 Féminine)	Stade Jess Owens	15h00

Retrouvez l'intégralité des réunions de la Ligue dans l'agenda en ligne sur son site : ligueidf.ffr.fr

[Accéder à l'agenda](#)



INFORMATIONS SPORTIVES





Rappel réglementaire : Droits et obligations des Bancs de Touche

1. Brassards

Toute personne habilitée à être sur le banc de touche d'une équipe devra porter un brassard de couleur distincte suivant la fonction renseignée sur la feuille de match :

- Rouge : **Entraîneur**
- Blanc : **Soigneur**
- Jaune : **Adjoint-terrain** (porteur d'eau)
- Vert : **Médecin**
- Bleu ciel : **Préparateur physique** (uniquement pour les compétitions de Nationale, 1ère, 2ème, 3ème Division fédérale, Fédérale B, Excellence B, Reichel-Espoirs, Reichel Espoirs Accession et Fédéraux, Elite 1 et 2 Féminine, Coupe de France féminine à XV)

Chaque association devra mettre à disposition aux personnes habilitées à être sur le banc de touche les brassards nécessaires.

Toute absence de port d'un brassard entraînera l'édiction d'une mesure financière à l'encontre de l'association concernée, telle que définie au Titre V des Règlements Généraux.

Conformément à l'article 421-5 des Règlements Généraux de la F.F.R., chaque équipe doit présenter sur l'ensemble de ses rencontres au moins :

- Une personne désignée ENTRAINEUR et qui prendra place sur le banc de touche avec le brassard rouge.
- Une personne désignée :
 - SOIGNEUR et qui prendra place sur le banc de touche avec le brassard blanc.
 - Ou
 - MEDECIN et qui prendra place sur le banc de touche avec le brassard vert.

2. Entraîneur

La ou les personne(s) désignée(s) ENTRAINEUR, outre l'obligation d'être licenciée comme éducateur/entraîneur, doit être titulaire du diplôme, brevet ou certificat de qualification professionnelle correspondant au niveau de compétition de l'équipe qu'il encadre.

Il appartient aux Arbitres et aux Représentants Fédéraux de vérifier que les entraîneurs inscrits sur la feuille de match possèdent bien le « type de licence » exigé sur leur carte de qualification de la saison en cours. **Si tel n'est pas le cas, l'accès au banc de touche et à l'aire de jeu leur sera refusé.**

Les tableaux ci-dessous (article 351.1 des Règlements Généraux de la F.F.R.) précisent les diplômes nécessaires et qui correspondent aux qualifications minimales requises.

Compétitions amateurs masculines :

FONCTIONS OCCUPEES	ASSOCIATIONS SUPPORTS DES CLUBS PRO	NATIONALE FEDERALE 1	FEDERALE 2 FEDERALE 3	SERIES
Entraîneur équipe 1	/	D.E.J.E.P.S. EDU, FEC ou ECF (1)	B.F.E., BFOPTI ou CQPTECH EDU ou ECF (1)	
Entraîneur équipe 2 (réserve)	/	B.F.E., BFOPTI ou CQPTECH EDU ou ECF (1)		
Responsable sportif de Centre d'entraînement labellisé F.F.R.	/	D.E.J.E.P.S. EDU ou ECF (1)		
Directeur sportif	/	D.E.J.E.P.S. EDU ou ECF(1)	D.E.J.E.P.S. ou CQPTECH EDU ou ECF(1)	/
Entraîneur moins de 22 ans	D.E.J.E.P.S. EDU ou ECF (1)	/	/	/
Entraîneur moins de 18 ans « Elite Crabos »	D.E.J.E.P.S. EDU ou ECF(1)	D.E.J.E.P.S. EDU ou ECF (1)		
Entraîneur moins de 19 ans/moins de 18 ans « autres »	/	B.F.E., BFPERF ou CQPTECH EDU ou ECF (1)		
Entraîneur moins de 16 ans	D.E.J.E.P.S. EDU ou ECF (1)	B.F.E., B.F.E.J., BFPERF ou CQPTECH ou BPJEPS RUGBY EDU ou ECF (1)		
Educateur moins de 14 ans	B.P.J.E.P.S ASC, B.P.J.E.P.S. RUGBY, B.F.E.J, BFDEVE, BFPERF, CQPTECH ou CQPMONI EDU ou ECF (1)			
Responsable technique Ecole de Rugby	B.P.J.E.P.S. ASC, B.P.J.E.P.S. RUGBY, B.F.E.R, BFINIT, BFDEVE ou CQPMONI EDU ou ECF (1)			
Educateur moins de 12 ans	B.P.J.E.P.S. ASC, B.P.J.E.P.S. RUGBY, B.F.E.R., BFDEVE ou CQPMONI EDU ou ECF (1)			
Educateur de Rugby « moins de 8 ou 10 ans »	B.P.J.E.P.S. ASC, B.P.J.E.P.S. RUGBY, B.F.E.R., BFINIT, CQPMONI, ou ACCOMP (SOUS LA RESPONSABILITE D'UN EDUCATEUR TITULAIRE DE L'UNE DES FORMATIONS CI-DESSUS) EDU ou ECF (1)			
Educateur de Rugby « moins de 6 ans »	BFBABRUG (UNIQUEMENT EN « MOINS DE 6 ANS ») EDU ou ECF (1)			

Compétitions amateurs masculines :

FONCTIONS OCCUPEES	1 ^{ère} DIVISION ELITE 1 ET 2	FEDERALE FEMININE	MOINS DE 18 ANS
Entraîneur	D.E.J.E.P.S. EDU ou ECF (1)	B.F.E., BFOPTI ou CQPTECH EDU ou ECF (1)	B.F.E.J., BFPERF ou CQPTECH EDU ou ECF (1)

(1) - Type de licence exigé (rappel : pour les licences « ECF », le diplôme, brevet ou certificat de qualification professionnelle préparé doit correspondre à l'une des qualifications requises pour la compétition/classe d'âge concernée).

NB : Les titulaires d'un BEES 1er degré Rugby peuvent exercer contre rémunération toutes les fonctions d'encadrement, à l'exception de celles pour lesquelles les obligations fédérales requièrent un DESJEPS ou un DEJEPS.

Glossaire de la formation fédérale :

- B.F.E. : Brevet Fédéral d'Entraîneur ;
- B.F.E.J. : Brevet Fédéral d'Entraîneur Jeune ;
- B.F.E.R. : Brevet Fédéral d'Educateur école de Rugby ;
- B.E.F.7 : Brevet Fédéral d'entraîneur à 7 ;
- BFINIT : Brevet Fédéral Découverte – Initiation ;
- BFDEVE : Brevet Fédéral Développement ;
- BFPERF : Brevet Fédéral Perfectionnement ;
- BFOPTI : Brevet Fédéral Optimisation ;
- BF R5 N1 LBE : Brevet fédéral Rugby à 5 – Niveau 1 « Loisir – Bien-être » ;
- BF R5 N2 SANTE : Brevet Fédéral Rugby à 5 – Niveau 2 « Santé » ;
- BF BABRUG : Brevet Fédéral Baby Rugby ;
- ACCOMP : Accréditation d'Accompagnateur Découverte – Initiation.

Glossaire de la formation de la branche professionnelle :

- CQPMONI : Certificat de Qualification Professionnelle « Moniteur de Rugby à XV » ;
- CQPTECH : Certificat de Qualification Professionnelle « Technicien Sportif de Rugby à XV ».

Glossaire de la formation d'Etat :

- D.E.S. J.E.P.S. : Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « performance sportive », mention Rugby ;
- D.E. J.E.P.S. : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « perfectionnement sportif », mention Rugby ;
- B.P.J.E.P.S. ASC. : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « sport collectif » mention Rugby ;
- B.P. J.E.P.S. RUG. : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité Rugby, spécialité « éducateur sportif » mention « Rugby ».

3. Soigneur

La personne désignée SOIGNEUR doit être titulaire d'une carte de qualification de la saison en cours ou y figure la qualité « SOI » ou « PAR ».

4. Adjoint-terrain

La personne désignée ADJOINT-TERRAIN doit être titulaire d'une carte de qualification de la saison en cours où y figure la qualité « ECF », « EDU », « dirigeant ayant accès terrain (DAT) », ou l'aptitude de joueur (à condition d'appartenir à la classe d'âge concernée par la rencontre).

5. Médecin

La personne désignée MEDECIN doit être titulaire d'une carte de qualification de la saison en cours où y figure la qualité « MED », « dirigeant ayant accès terrain (DAT) » accompagnée de la présentation d'une carte professionnelle.

6. Préparateur Physique

La personne désignée PREPARATEUR PHYSIQUE doit être titulaire d'une carte de qualification de la saison en cours ou y figure la qualité « dirigeant ayant accès terrain (DAT) ».



Feuille de Match Dématérialisée : 2 dates de formation proposées par la LIFR

La feuille de match dématérialisée sera utilisée sur l'ensemble des compétitions à X et à XV fédérales et régionales masculines et féminines (jeunes et séniors) au cours de la saison 2021 / 2022.

La LIFR organise des formations à destination des dirigeants de clubs qui ne seraient pas encore familiarisés avec cet outil informatique selon le planning suivant :

- **Lundi 20 septembre 2021 à 19h00**
- **Mercredi 22 septembre 2021 à 16h00**

Ces formations seront réalisées en visioconférence.

Les inscriptions à une séance précise se font exclusivement via le lien ci-dessous.

Une invitation pour participer à la visioconférence vous sera adressée dans les jours qui précèdent la formation.

[S'inscrire à la formation](#)



Organisation des compétitions féminines + 18 ans pour la saison 2021/2022

Sur le site de la LIFR, vous pourrez retrouver la présentation des compétitions féminines + 18 ans pour la saison 2021/2022.

[Accéder au site de la LIFR](#)

Cette présentation s'inscrit dans le cadre d'un scénario de reprise de la pratique du Rugby qui se veut optimiste sur le plan sanitaire. À cet effet, nous recommandons aux clubs **d'inciter leurs joueurs à se faire vacciner car il est envisageable que des obligations en la matière soient mises en place lors de cette fin d'année 2021.**

Dans la continuité du titre olympique de France 7 Féminine (dont la moitié des joueuses sont franciliennes !) et dans la perspective des Jeux de Paris 2024, **la LIFR a choisi de mettre en avant le rugby à 7** dans la construction de la saison avec 2 périodes de compétition, pour lesquelles toutes les équipes qui le souhaitent peuvent participer.

Compétitions Féminines + 18

Période 1	Septembre - Octobre	Un "prologue" axé sur une pratique prioritaire du rugby à 7 avec la possibilité de faire du X
Période 2	Novembre - Avril	Le championnat " traditionnel" à X
Période 3	Mai - Juin	Le Challenge Fém+18 LIFR à 7



1. Présentation des compétitions Masc. M16/M19 et Fém. M18 pour la saison 2021/2022 (RAPPEL)

Sur le site de la LIFR, vous pourrez retrouver la présentation des compétitions régionales jeunes (Masc M16, M19 et Féminines M18) pour la saison 2021/2022.

[Accéder au site de la LIFR](#)

Cette présentation s'inscrit dans le cadre d'un scénario de reprise de la pratique du Rugby qui se veut optimiste sur le plan sanitaire. À cet effet, nous recommandons aux clubs **d'inciter leurs joueurs à se faire vacciner car il est envisageable que des obligations en la matière soient mises en place lors de cette fin d'année 2021.**

Compétitions masculines M16/M19

Période 1	Septembre - Octobre	Un "prologue" axé sur une pratique prioritaire du rugby à 7 avec la possibilité de faire du X
Période 2	Novembre - Avril	Les championnats " traditionnels" à XV ou à X
Période 3	Mai - Juin	L'IDF Open Tour Séries à 7

Compétition féminines M18

Période 1	Septembre - Octobre	Un "prologue" axé sur une pratique développement, le x Rugby 7's
Période 2	Novembre - Avril	Un championnat à X avec 13 dates
Période 3	Mai - Juin	L'IDF Open Tour Séries à 7

2. Inscriptions aux compétitions (RAPPEL)

Les inscriptions aux compétitions se font via un formulaire en ligne, accessible grâce au bouton ci-dessous. **Il convient de remplir le formulaire autant de fois que d'équipes à inscrire.**

[S'inscrire](#)



Rencontres de Challenges agréés (FFR/Ligues) OU matchs amicaux opposant deux équipes amateurs, y compris de 1ère division fédérale

(RAPPEL)

Retrouvez, ci-dessous, les informations relatives et les documents nécessaires à la bonne tenue des matchs amicaux.

[Télécharger la note de la FFR](#)

[Télécharger les règlements généraux](#)

[Télécharger la feuille de match](#)

[Télécharger l'article 320](#)

Précision : Vous avez la possibilité d'organiser des matchs amicaux entre des équipes de même catégorie d'âge (Féminines, Jeunes, +18) et évoluant dans des niveaux de compétitions ayant les mêmes règles :

- Les A jouent avec les A
- Les B jouent avec les B
- Les C et les C' jouent ensemble



Réunion de rentrée pour les clubs avec une Bourse aux matches, le samedi 18 septembre à Pantin (RAPPEL)

Accueillie par le Comité Départemental du 93 au stade Raoul Montbrand, la LIFR invite les clubs le **samedi 18 septembre à 10h30** à participer à une réunion de rentrée.

Que vous ayez une équipe loisir ou non, vous êtes les bienvenus !

Le groupe de travail Rugby Loisir de la LIFR présentera **l'offre sportive** avec notamment le **Challenge Loisir et le Challenge Loisir +**

Cette rencontre sera également l'occasion pour les présents de participer à **une bourse aux matches.**

Si vous êtes intéressé pour participer, merci d'adresser un mail à l'adresse rugby-loisir@idfrugby.fr ou alors de contacter par téléphone Stéphane Benoit au 06.98.43.53.33

IMPORTANTANCE SIGNALEE :

Pour pouvoir participer à cette réunion, chaque participant devra disposer d'un PASS SANITAIRE ou fournir la preuve d'un test négatif de moins de 72h (ou 48h pour les tests antigéniques)

Port du masque obligatoire



1. URGENT : Fermeture samedi des inscriptions au Brevet Fédéral Rugby à 5 Niveau 1 !

Chaque équipe doit avoir un encadrant diplômé ou en cours de formation qui doit être présent les jours d'entraînement et de tournois, obligation fixée par les règlements généraux de la FFR (article 351-1)

Hypothèse 1 : Si votre encadrant a **déjà titulaire du Brevet Fédéral** « Découverte – Initiation », « Développement », « Perfectionnement » ou « Optimisation », du certificat fédéral Rugby à 5, BPJEPS « Activités Sports collectifs mention Rugby à XV », du BPJEPS « Educateur sportif mention Rugby », du BPJEPS Activités Physiques Pour Tous, du CQP et autres diplômes d'Etat rugby, le BF Rugby à 5 Niveau 1 : « Loisir, Bien-Être » **lui est attribué par équivalence. Toutefois, il doit remplir un dossier de VAEF pour que l'équivalence soit officialisée.**

[Télécharger le dossier de VAEF](#)

Hypothèse 2 : Si votre encadrant **n'a suivi aucune formation, il doit s'inscrire au Brevet Fédéral Rugby à 5 Niveau 1 avant samedi 11 septembre.** Il ne lui reste plus que quelques jours pour le faire ! (Le tarif de la formation est de 100€)

[S'inscrire au Brevet Fédéral](#)

La formation aura lieu les :

- 18 septembre 2021
- 16 octobre 2021
- 22 janvier 2022 (en même temps qu'une date de Coupe, par obligation de la formation du passage terrain, nécessaire à l'obtention du BF).

[Dispositif des formations](#)

Pour plus de renseignements sur le BF Rugby à 5, vous pouvez contacter le pôle Formation de la LIFR via l'adresse formation@idfrugby.fr.

2. Calendrier 2021/2022 : des modifications sont à noter !

Certaines modifications sont à noter sur le calendrier 2021/22 :

- **les dates définitives du BF rugby à 5 :**
 - J1 le 18 septembre 2021
 - J2 le 16 octobre 2021
 - J3 et certification le 22 janvier 2022
- la réunion **des référents Arbitrage le 2 octobre 2021**

[Télécharger le calendrier](#)

3. On recherche des clubs pour accueillir les tournois ! Rappel : première date de Coupe le week-end du 25/26 septembre 2021

Pour que le calendrier 2021/2022 voit le jour et que vous puissiez vous organiser le plus sereinement possible, nous avons impérativement besoin des clubs ! **Il y a encore des sites à trouver pour la 1ère date de Coupe de la saison.**

Pour rappel, les clubs qui participent à la Coupe ou à la Feria depuis 3 saisons doivent obligatoirement **proposer une date pour recevoir un plateau et/ou formation par équipe engagée sur la Coupe.** **Les clubs qui ne respecteront pas cette obligation, ne pourront pas s'inscrire au Championnat Ile de France.**

MERCI de rapidement nous contacter afin d'ouvrir les inscriptions le plus rapidement possible à l'adresse : rugbya5@idfrugby.fr.

[Télécharger le tableau des attributions](#)

4. Réunion de rentrée pour les référents Arbitrage le matin du 2 octobre à 9h, en parallèle de la formation Arbitrage

La réunion de rentrée des référents arbitrage aura lieu le matin du **samedi 2 octobre à Houilles** avec une partie théorique et une partie pratique.

Suite aux votes des clubs lors de la réunion de fin saison 19/20 reconduits en 20/21, Il est obligatoire pour les clubs qui participent depuis 3 saisons à la Coupe de nommer un référent arbitrage qui doit avoir suivi la formation Arbitrage.

Pour mémoire, celui-ci est l'interlocuteur privilégié de la LIFR sur cette thématique et doit faire le relais auprès de ses joueurs, joueuses et les accompagner dans leur mission d'arbitrage sur les tournois.

En plus de cette réunion de rentrée, il sera convié à **une réunion de fin de saison** afin de faire le bilan de l'année et proposer des améliorations.

Nouveauté de la saison : la réunion de rentrée se déroulera en même temps que la formation Arbitrage afin de mobiliser le maximum de monde et de créer une émulation arbitrage importante sur le Rugby à 5 et de permettre aux clubs de mobiliser leur « pôle arbitrage R5 » sur une même date.

Communiquer mon référent Arbitrage et répondre sur sa présence à la réunion de rentrée

A noter :

- Compte tenu de la date, **la LIFR a pris une assurance** afin de couvrir les référents qui n'auraient pas encore leur licence.
- Les participants devront présenter leur **Pass Sanitaire**.
- **Un buffet** sera proposé par la LIFR et le club à l'issue de la réunion.

5. Ouverture des inscriptions pour la formation Arbitrage prévue le 2 octobre à 9h00

Prévue en même temps que la réunion de rentrée des référents arbitrage, la formation Arbitrage se déroulera le samedi 2 octobre 2021 à 9h00 :

- Matin : **formation « débutant »** pour 20 personnes maximum
- Après-midi : **formation « perfectionnement »** pour 20 personnes maximum

À noter que le Pôle Arbitrage R5 de la Ligue se réserve la possibilité de condenser la formation entière sur la matinée s'il n'y avait pas assez de stagiaires l'après-midi.

Ces formations s'adressent aux entraîneurs, joueurs qui prennent le sifflet à l'occasion des tournois de rugby à 5 auxquels leur équipe participe et plus particulièrement aux nouvelles sections. **Il est recommandé d'avoir, par section, deux à quatre personnes formées à l'arbitrage.**

Attention : Au-delà des 20 personnes maximum par demi-journée, la Ligue se réserve le droit de limiter à 2 participations maximum par club, pour permettre au plus grand nombre de sections d'être présentes.

Ces formations sont :

- Exceptionnellement ouvertes aux non licenciés FFR, compte tenu de la date. (signature d'un pass rugby)
- Réservées aux titulaires d'un Pass sanitaire
- Constituées d'une partie théorique et d'une partie pratique.
- Payantes pour couvrir les frais d'organisation. Les frais d'inscription sont de 50 euros, déjeuner/dîner inclus. Ces frais seront prélevés directement sur le compte du club.

Vous pouvez vous inscrire en ligne, jusqu'au mardi 28 septembre, 9h.

Attention : en cas d'annulation de votre inscription après la clôture, les 50 euros sont dus.

On compte sur vous pour mobiliser vos joueurs et joueuses !

[M'inscrire à l'une des formations arbitrage](#)



1. BienJoué en Sécurité « Réunions Terrain » (ex journées Sécurité) pour les Ecoles de Rugby, le lundi 13 septembre

Après les « Réunions-Terrain » le 6 septembre pour les clubs engagés en Compétition Nationales et/ou Régionales (Jeunes, Seniors) et Loisirs, ce sont les écoles de rugby qui sont concernées.

Leurs « Réunions-Terrain » auront lieu le **LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021** sur un site au sein de leur bassin.

[Télécharger la liste des lieux et des horaires](#)

Pour cette première « Réunion-Terrain », c'est le Référent Sécurité EDR du club qui est convoqué.

Ce référent, accompagné de l'Arbitre du club, aura ensuite des actions à mener :

- **Pour les Catégories M6 à M10** : l'Arbitre du Club au travers de l'action « **L'Arbitre acteur au cœur de son club** » se chargera d'animer cette formation, au plus tard le 31 octobre 2021.
- **Pour les Catégories M12 à M14** : Conjointement, l'Elu Départemental en charge de la sécurité et un formateur en arbitrage se chargeront d'animer cette formation sur « **le Centre de Perfectionnement en Arbitrage** » (CPA). Pour plus d'informations sur le CPA, les clubs se rapprocheront de leurs Responsables départementales Ecole de Rugby.

De plus, le référent devra transmettre l'attestation de participation à l'Action « **BienJoué en Sécurité** », à l'adresse : formation@idf rugby.fr au plus tard le 31 octobre 2021.

[Télécharger l'attestation](#)

Pour tous compléments d'informations, n'hésitez pas à contacter le CTC de votre Bassin ou le CTL en pilotage de cette organisation, Rudy BRENIER 06.12.62.57.36 ou rudy.brenier@ffr.fr

IMPORTANTANCE SIGNALEE :

- Pour pouvoir participer à ces soirées, chaque participant devra disposer d'un PASS SANITAIRE ou fournir la preuve d'un test négatif de moins de 72h (ou 48h pour les tests antigéniques). Le Port du masque sera obligatoire
- Se munir de votre numéro licence et tenue de sport

2. BF Optimisation et BF Rugby à 5 Niveau 1, clôture des inscriptions samedi 11 septembre

Les inscriptions se font en ligne et **une fiche de renseignement** (voir ci-dessus) est à compléter et à retourner à l'adresse formation@idfrugby.fr :

- BF Optimisation **avant le 11 septembre** en [cliquant ici](#)
- BF Rugby à 5 Niveau 1 **avant le 11 septembre** [en cliquant ici](#)

- BF Perfectionnement **avant le 18 septembre** [en cliquant ici](#)
- BF Initiation/Découverte & Développement **avant le 25 septembre** [en cliquant ici](#)
- BF Baby Rugby en [cliquant ici](#)

Pour plus d'informations, vous pourrez télécharger, ci-dessous, le **dispositif des formations fédérales 2021/2022** en Ile de France.

[Télécharger le dispositif formation](#)

[Télécharger la fiche de renseignement](#)

Pour les personnes déjà titulaires d'un Brevet Fédéral, vous trouverez, ci-dessous, un document concernant **la réactivation de votre certificat** et les démarches à suivre pour ce faire.

[Télécharger le document](#)

3. Certificat de Qualification Professionnelle (CQQ)

Concernant le **Certificat de Qualification Professionnelle « Technicien Rugby à XV »**, les modalités de cette formation sont en cours de mise en place et paraîtront ultérieurement via le Bulletin Officiel (BO) et le site de la LIFR. Pour manifester votre intérêt ou pour tout complément d'information, vous pouvez contacter le pôle Formation sans attendre via l'adresse mail formation@idfrugby.fr.



1. Représentant Fédéral : Appel à candidature

Afin d'assurer le bon déroulement des rencontres, la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby recrute des Représentants Fédéraux.

Le corps des Représentants Fédéraux est constitué d'anciens arbitres, de dirigeants, d'anciens joueurs qui s'imposent par leurs qualités morales ainsi que par leur connaissance des règles, de l'esprit du jeu et des règlements de la FFR.

Les missions du Représentant Fédéral sont définies à l'article 421 des Règlements Généraux de la FFR.

Tout candidat à la qualité de Représentant Fédéral doit remplir la fiche de candidature ci-dessous et l'envoyer **avant le 30 septembre 2021** à l'adresse ligue@idrugby.fr.

En cas de besoin, si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter Alain COLLAS au 06.06.95.19.51.

Après une formation structurée, les candidats qui réussissent le contrôle de connaissances seront désignés sur des rencontres des compétitions régionales.

[Télécharger la fiche de candidature](#)

2. Délégué Sécurité : Appel à candidature

Afin d'assurer le bon déroulement des rencontres, la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby recrute des Délégués Sécurité.

Un Délégué Sécurité peut être un Représentant Fédéral, un dirigeant ou un ancien arbitre qui s'impose par ses qualités morales ainsi que par ses connaissances en matière de sécurité et de secours.

Les missions du Délégué Sécurité sont définies à l'article 424.2 des Règlements Généraux de la FFR.

Tout candidat à la qualité de Délégué Sécurité doit remplir la fiche de candidature ci-dessous et l'envoyer **avant le 30 septembre 2021** à l'adresse ligue@idrugby.fr.

En cas de besoin, si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter Christian GUTIERREZ au 06.15.18.58.51.

Après une formation structurée, les candidats qui réussissent le contrôle de connaissances seront désignés sur des rencontres des compétitions régionales.

[Télécharger la fiche de candidature](#)



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES





Affiliation des dirigeants des clubs

Nous rappelons que conformément à l'article 621 des Règlements Généraux de la F.F.R., tout membre ayant une fonction officielle dans une association, un organisme départemental, un organisme régional ou à la F.F.R., doit **obligatoirement** être affilié à la Fédération Française de Rugby.

Comme les associations sportives sont régies par la Loi de 1901, cette disposition concerne à minima :

- Le Président
- Le Secrétaire
- Le Trésorier

En cas de non-respect de cette obligation, des sanctions prévues au Titre V des Règlements Généraux peuvent être appliquées.

Thierry CHEVALIER
Secrétaire Général



Informations pratiques pour la saison 2021/2022

1. Demandes d'indemnité de formation lors d'une mutation

Les demandes d'indemnité de formation des joueurs qui mutent sont envoyées sur les adresses mails des clubs (code club@ffr.fr), la validation des mutations est faite après le règlement.

2. Demande d'affiliation : Veillez à renseigner les différents champs de la façon suivante sur Oval-E :

Première Ligne : Le choix première ligne ou non doit être en adéquation avec le certificat médical.

Justificatif d'identité : En cas d'utilisation du livret de famille, il est rappelé de joindre les pièces d'identité des parents pour justifier la nationalité du licencié. **Les pièces justificatives sont à joindre de préférence au format Pdf ou Jpeg.**

Certificat médical : Il doit y figurer le numéro d'identification (RPPS ou Ameli) du médecin ou de son remplaçant.

Le certificat médical doit être de la saison 2021-2022 avec possibilité d'utiliser celui de la saison 2020-2021 si la licence était validée et qu'il a moins d'un an par rapport à la date de réaffiliation de cette saison.

En revanche, certaines situations comme celles listées ci-dessous nécessitent la présentation d'un certificat médical établi selon le modèle 2021/2022 :

- Joueur « Moins de 14 ans » lors de la saison 2020/2021 qui devient « Moins de 16 ans » lors de la saison 2021/2022
- Joueuse « Moins de 15 ans » lors de la saison 2020/2021 qui devient « Moins de 18 ans » lors de la saison 2021/2022
- Joueur non autorisé à jouer au poste de 1ère ligne lors de la saison 2020/2021 et souhaitant évoluer au poste de 1ère ligne lors de la saison 2021/2022
- Entraîneur ne disposant que de cette qualité lors de la saison 2020/2021 et souhaitant être entraîneur et joueur lors de la saison 2021/2022 sauf s'il a un certificat médical sans contre-indication pour la pratique du rugby en compétition.

Merci de vérifier avant toute transmission pour validation la présence des éléments suivants :

- Pays de naissance
- Ville de naissance
- Département de résidence

Sans ces informations, votre demande ne pourra pas être validée

Nous restons à votre disposition pour l'aide que nous pouvons vous apporter afin de bien démarrer votre saison sportive dans les meilleures conditions.

La Commission des Affiliations et des Mutations

**Une permanence sera exceptionnellement organisée
les samedis 11 et 25 septembre de 09h00 à 12h30
uniquement afin de valider les demandes d'affiliation.**

Contact : affiliations@idfrugby.fr / 01 43 42 42 85



Les demandes de rassemblement en Seniors doivent être réalisées avant demain, vendredi 10 septembre

Les demandes de rassemblement en Seniors doivent être transmises à la LIFR avant le vendredi **10 septembre** à l'adresse : rassemblements@idfrugby.fr

Sur le site de la LIFR, vous pouvez retrouver tous les informations et documents utiles pour constituer votre dossier.

[Accéder au site](#)

Les compétitions masculines U16 et U18 ainsi que l'ensemble des compétitions féminines régionales vont être organisées cette saison en 2 phases et répondent à des obligations différentes pour les regroupements :

- **Pour la phase à 7 et x Rugby 7's féminin**, conformément aux Règlements Généraux de la FFR, l'équipe qui s'engage aura la possibilité de faire jouer des joueurs licenciés de d'autres clubs sans avoir à effectuer de regroupement.
Bien entendu, les clubs qui souhaitent officialiser un regroupement préalablement pourront néanmoins le faire.
- **Pour la 1^{ère} phase de rugby à X (féminin et masculin)**, les clubs qui ne feront que du X et qui veulent se regrouper, devront faire enregistrer leur regroupement avant le début de la première phase de la compétition. Ce regroupement sera valide pour l'ensemble des compétitions dans la catégorie pour toute la saison 2021-2022.

En tout état de cause, les regroupements dans les catégories masculines U16 et U18 pour le XV et le X et pour l'ensemble des catégories féminines régionales à X, doivent être adressés à la LIFR au plus tard le 18 octobre 2021.



Le règlement financier de la LIFR pour la saison 2021/2022 est disponible.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-dessous, le règlement financier de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby pour la saison 2021/2022 validé par le Comité Directeur de la Ligue le 29 août dernier.

Nous vous rappelons que ce règlement ne comprend que des conditions particulières aux dispositions financières de la Fédération Française de Rugby (Titres V et VI des Règlements Généraux).

De plus, il prend en compte les décisions prises par la FFR dans le cadre du plan de relance.

En vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement.

Alain COLLAS
Trésorier Général

[Télécharger le règlement financier](#)

1. Annuaire des clubs = Mettez à jour vos données sur Oval-e pour la rentrée (RAPPEL)

La rubrique « **Trouver un club** » du site de la LIFR fait office d'**annuaire des clubs**. Elle est en lien avec les fiches renseignées par les clubs sur oval-e.

ACTION 1 : mettre à jour votre comité directeur sur Oval-e dont les données remontent dans la partie « **Direction** » de l'espace « **Contact** » de la fiche de votre club sur le site de la LIFR

Depuis la fiche signalétique de mon Club (1), je peux accéder à l'onglet **COMMISSIONS** (2).

En dépliant une commission (3), je peux Ajouter une Personne (4) en la recherchant par son Nom et son Prénom (5).

Après avoir compléter les champs obligatoires, je peux valider en cliquant sur **OK** (6).

Une fois ajoutée, la personne est visible dans la commission (7).

ACTION 2 : mettre à jour les pratiques sur Oval-e dont les données remontent dans la partie « **Responsables** », de l'espace « **Contact** » de la fiche votre club sur le site de la LIFR.

[lien vers un tutoriel](#)

ACTION 3 : demander à chaque membre de votre comité directeur et aux responsables de catégorie d'aller sur Oval-e, sur leur fiche « **licencié** » et de remplir les champs « **téléphone Public et Email Public** » dans la rubrique « **Informations affichables sur d'autres sites** » au milieu de la fiche « **licencié** ».

TÉLÉPHONE PUBLIC

EMAIL PUBLIC

Informations affichables sur d'autres sites



Ce sont ces données qui apparaîtront sur le site de la LIFR et de la FFR.

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), règlement de l'Union européenne, la Fédération Française de Rugby se doit **d'obtenir l'autorisation des personnes référencées pour rendre visible leurs coordonnées sur le site des Ligues.**

[Accéder à la rubrique « trouver un club »](#)

2. Pensez à consulter régulièrement la boîte mail FFR du club (RAPPEL)

Chaque club dispose d'une boîte mail FFR ([code@ffr.fr](#)). **Celle-ci est utilisée par la FFR et par la LIFR pour transmettre aux clubs toutes les communications importantes.** Il est donc indispensable de la consulter régulièrement !

Pour s'y connecter,

- Depuis la page d'accueil d'oval-e, un lien est disponible vers la messagerie
- **L'identifiant** de connexion est **l'adresse de messagerie** de votre club. Par exemple, si le code de votre club est 4653H, l'identifiant pour se connecter est 4653H@ffr.fr
- Vous avez reçu lors de votre création **un mot de passe** que vous avez dû changer à votre première connexion. Si vous l'avez perdu, vous pouvez en solliciter un nouveau via l'adresse support@ffr.fr.





INFORMATIONS FÉDÉRALES





Compétition

Clôture dimanche 12 septembre pour les inscriptions aux compétitions fédérales féminines à XV

Les inscriptions des équipes aux compétitions de Fédérale 2 Féminine et de Fédérale Féminines « Moins » de 18 à XV Niveau 2 pour la saison 2021/2022 se clôturent le dimanche 12 septembre 2021.

Veillez trouver ci-dessous les formulaires à retourner complétés à l'adresse competitions@ffr.fr

[Fédérale 2 Féminine](#)

[Fédérale Féminine](#)



Prévention et Protection des Populations Rugby

Visio-conférence d'échanges entre les Clubs et Laeticia PACHOUD, Vice-Présidente de la FFR, sur les violences dans le sport

Bonjour à toutes et tous,

Laeticia PACHOUD, membre élue du Comité Directeur de la FFR, Vice-présidente en charge des Solidarités, vous convie à une visio-conférence sur **les violences dans le sport** qui se déroulera :

- Le lundi 13 septembre à 19 heures pour les départements du 91 et 75
- Le mardi 14 septembre à 19 heures pour les départements du 92 et 94
- Le mardi 21 septembre à 19 heures pour les départements du 78 et 77
- Le mercredi 22 septembre à 19 heures pour les départements du 95 et 93

Ce temps d'échange est l'occasion de vous informer et de vous sensibiliser aux risques de violence dans le sport sous toutes ses formes : discrimination, violence sexuelle, racisme, harcèlement ...

Car nous pouvons être tous concernés par ce sujet, **nous vous invitons à vous inscrire** (via le bouton ci-dessous) et à partager ce message avec les autres membres de votre club pour qu'ils puissent y participer.

La LIFR vous adressera, le jour de votre visio-conférence, un lien de connexion (Merci de bien vérifier votre mail saisi lors de l'inscription.)

Vous remerciant de votre présence,

Sportivement,

Thierry ALLIESSE
Président délégué

Marie Chantal GAY
Vice-Présidente, Actions interdépartementales

[S'inscrire pour participer à la visio-conférence](#)



INFORMATIONS DIVERSES VIE DES CLUBS

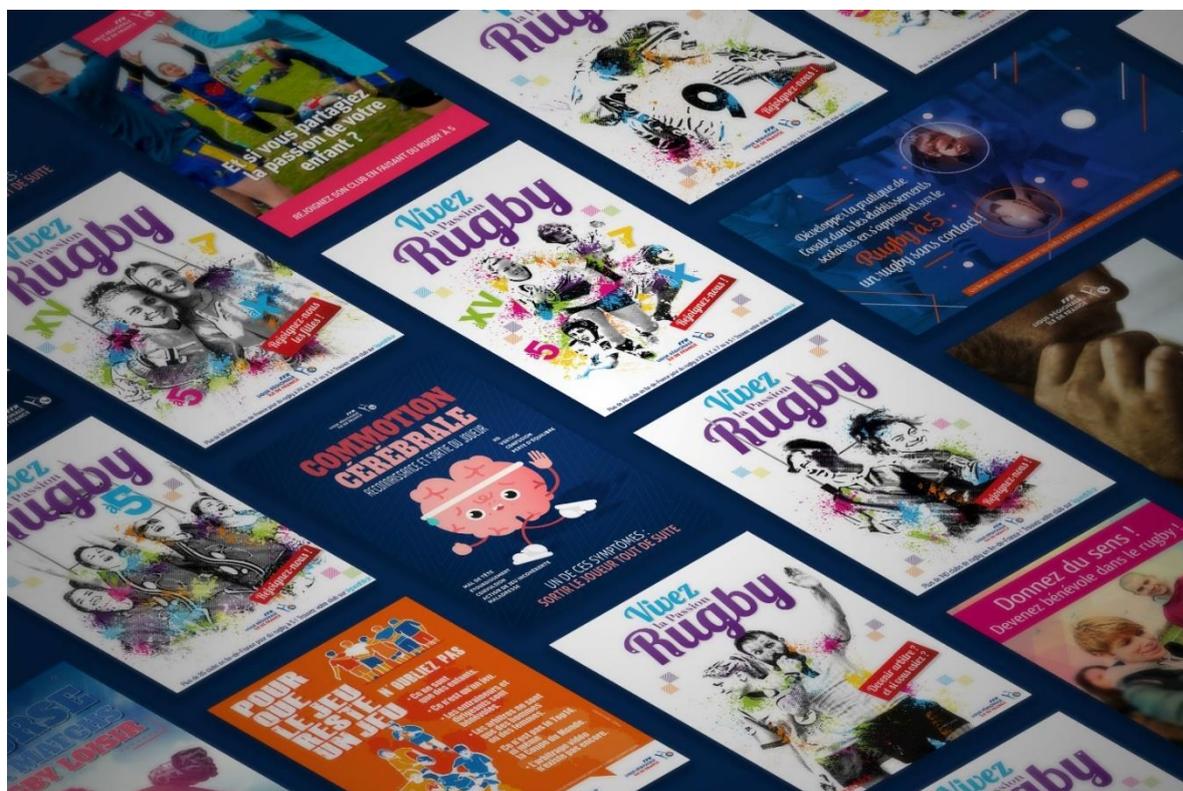


De nombreux outils sont à votre disposition !

Depuis plusieurs saisons, la LIFR s'attache à réaliser des outils pour aider les clubs dans leur quotidien. Sont à votre disposition sur **le site ligueidf.ffr.fr** (ou sur demande auprès de la LIFR) :

RECRUTEMENT :

- **Des kits** personnalisables pour vous aider à **RECRUTER** (affiche, flyer, bannière web, kakémono) : des bénévoles, des arbitres, des joueuses et des joueurs à XV, X, 7 et 5, des joueurs uniquement, des joueuses uniquement, des joueurs à 5 uniquement, des enfants pour votre école de rugby mais aussi les parents de votre EDR en leur proposant de jouer au rugby à 5.
- **Une vidéo** « rugby de mouvement » pour **ANIMER** vos stands lors des forums (dont une version sous-titrée)
- **Une vidéo** « rugby à 5 » pour **FAIRE DECOUVRIR** ce nouveau rugby
- **Un livret** pour vous aider **TRAVAILLER** avec le monde scolaire
- **Une affiche** personnalisable pour **COMMUNIQUER** sur un match de rugby loisir



SENSIBILISATION :

- **Des kits** non violence et civilité pour **RAPPELER** aux supporters, parents, joueurs, dirigeants et bénévoles, les règles de bonne conduite sur et en-dehors des terrains
- **Un film** pour **PROMOUVOIR** auprès des jeunes les valeurs de respect, de solidarité et de loyauté
- **Des dossiers** « antidopage » pour **INFORMER** les acteurs des clubs sur ce sujet
- **Une affiche** « cannabis » pour **COMMUNIQUER** sur les risques encourus en cas de consommation
- **Une affiche** « commotion cérébrale » pour **MEMORISER** les symptômes
- **Un flyer** « commotion cérébrale » pour **INFORMER** de la démarche à suivre en cas de suspicion de commotion cérébrale

[Accéder à la rubrique « communication »](#)

FINANCIER :

- **Deux power points** personnalisables pour vous aider à **DEMARCHER** les entreprises avec comme support le rugby à 5

[Accéder à la rubrique « financier »](#)



26 CHANTIERS DE LA LIGUE





Relancer le nombre de licenciés franciliens

1. Multiplier les outils pour les EDR en lien avec les comités départementaux
2. Favoriser le rugby dans le monde scolaire en lien avec les comités départementaux
3. Soutenir le rugby dans le secondaire, l'universitaire et les STAPS
4. Développer la pratique féminine et la féminisation des encadrements
5. Assouplir l'accès aux formations fédérales avec baisse des prix et accès en distanciel
6. Booster le Rugby à 7
7. Continuer la relance du Rugby Loisir à XV
8. Maintenir la croissance du Rugby à 5

Assumer un rôle citoyen

9. Développer le rugby dans les quartiers prioritaires de la ville et les zones rurales
10. Développer les sections de Rugby Adapté
11. Favoriser la création de sections de Rugby Santé et Rugby Cancer
12. Multiplier les actions éco-citoyennes et créer le kit de l'éco-rugbyman

Aider les clubs et les bénévoles

13. Organiser des championnats lisibles et qui permettent une activité jusqu'en mai
14. Aider les clubs à se structurer et à grandir
15. Valoriser les éducateurs
16. Valoriser les actions des clubs et diffuser leurs bonnes pratiques
17. Contribuer à améliorer les infrastructures de rugby franciliennes
18. Conserver une communication simple et réactive de la LIFR avec tous les clubs

Donner une image positive du rugby francilien

19. Favoriser un rugby de mouvement
20. Capitaliser sur la Coupe du Monde 2023 et Paris 2024
21. Valoriser les réussites scolaires autant que sportives
22. Préserver la santé des pratiquantes et pratiquants
23. Continuer à lutter contre les discriminations, incivilités et violences
24. Avoir plus de 10% de Franciliennes et Franciliens dans les sélections nationales
25. Valoriser et faire monter en puissance l'arbitrage francilien
26. Avoir un management ouvert et garantir l'indépendance des commissions régaliennes



PARTENAIRES & MÉCÈNES



Les partenaires et mécènes de la LIFR au soutien du rugby francilien







Pour faciliter vos contacts avec nous !

Afin de faciliter la communication entre les clubs franciliens et les différents acteurs de la Ligue Régionale (élus et salariés), nous avons mis en place des adresses mails « génériques ». N'hésitez pas à les utiliser car tous les mails reçus sur ces adresses sont lus automatiquement par toutes les personnes concernées par votre demande, au-delà du responsable mentionné ci-dessous.

Affiliations	01 43 42 42 85	affiliations@idfrugby.fr
Agence Nationale du Sport	01 43 42 42 86	ans@idfrugby.fr
Appel	01 43 42 42 86	appel@idfrugby.fr
Arbitrage	06 22 59 57 13	arbitrage@idfrugby.fr
Arbitrage - Arbitres indispos	06 22 59 57 13	indispos-arbitres@idfrugby.fr
Arbitrage - Devenir arbitre	06 22 59 57 13	jeuxarbitrer@ffr.fr
Citoyenneté	01 43 42 51 51	citoyennete@idfrugby.fr
Communication	01 43 42 49 93	communication@idfrugby.fr
Covid Manager	06 75 61 11 78	covidmanager@idfrugby.fr
CRACG	01 43 42 51 51	crag@idfrugby.fr
Discipline	01 43 42 42 86	discipline@idfrugby.fr
Ecoles de Rugby	01 43 42 49 91	edr@idfrugby.fr
Epreuves (Jeunes)	01 43 42 49 91	epreuves@idfrugby.fr
Epreuves (Seniors)	01 43 42 42 86	epreuves@idfrugby.fr
Financier	01 43 42 46 87	financier@idfrugby.fr
Formation	01 43 42 46 88	formation@idfrugby.fr
France 2023 - Paris 2024	01 43 42 49 93	contact2023-2024@idfrugby.fr
Litiges	01 43 42 42 86	litiges@idfrugby.fr
Médical	01 43 42 51 51	medicale@idfrugby.fr
Médical - Carton Bleu	01 43 42 51 51	carton-bleu@idfrugby.fr
Officiels de match - Rapport Officiel	01 43 42 51 51	rapport-officiel@idfrugby.fr
Qualification des Terrains	01 43 42 49 91	terrains@idfrugby.fr
Rassemblements (gestion des dossiers)	01 43 42 42 86	rassemblements@idfrugby.fr
RF Indispo	06 06 95 19 51	Indispos-rf@idfrugby.fr
Rugby à 5	01 43 42 42 86	rugbya5@idfrugby.fr
Rugby à 7	01 43 42 49 91	rugbya7@idfrugby.fr
Rugby Loisir	01 43 42 49 91	rugby-loisir@idfrugby.fr
Scolaire	01 43 42 49 91	scolaire@idfrugby.fr
Services Civiques	01 43 42 42 86	servicecivique@idfrugby.fr

Pour tout autre sujet, envoyez votre mail à l'adresse : ligue@idfrugby.fr ce qui ne vous empêche pas, aussi, de contacter individuellement les élus de votre choix ! Nous sommes là pour vous aider !